

Croissance du nombre d'entreprises et d'emplois depuis 10 ans

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) annonce une progression de 1 500 entreprises dans ses secteurs d'activité sur 10 ans. C'est également le cas de l'emploi avec 20 000 travailleurs supplémentaires.

Paris, le 24 février 2023 - « *En 2021, les Entreprises de Travaux Agricoles Ruraux et Forestiers (ETARF) se composent de 21 500 entreprises, soit une augmentation de plus de 1 500 entités en 10 ans* » déclare Gérard Napias, Président de la FNEDT. Ainsi, 2 000 Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ont été créées depuis 2011 tandis que 500 Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) ont disparu. La croissance importante du nombre d'ETA (+16 % en à peine 10 ans) provient essentiellement du développement des marchés et de l'attractivité de la délégation de travaux. La réforme de l'agrément phytosanitaire de 2012 (l'entreprise doit avoir le statut qui correspond à son activité) a également contribué à cette augmentation.

Porté par cette dynamique des travaux agricoles, le secteur des ETARF emploie un peu plus 102 000 travailleurs en 2021, soit 20 000 de plus qu'en 2012. Cette progression se retrouve également en travaux forestiers de récolte (+ 1 500 personnes environ). Le nombre d'actifs est resté stable chez les ETF depuis 10 ans. Toutefois, entre 2020 et 2021, le nombre de travailleurs est en légère baisse pour les ETA. « *Ce ralentissement de la progression est notamment lié au recul de la prestation saisonnière au bénéfice des groupements d'employeurs* » précise Gérard Napias.

L'activité des ETARF reste marquée par la saisonnalité. Ainsi, en particulier dans les régions de polyculture-élevage (récoltes de juin à octobre) ou de viticulture (vendange en septembre), les ETA ont souvent une activité qui ne permet pas d'occuper les salarié(e)s toute l'année. Ces entreprises ont employé 87 512 personnes en 2021, dont 21 % de femmes, pour un équivalent temps plein (ETP) de 26 762 salarié(e)s. Le secteur des ETARF est majoritairement constitué d'entreprises de 1 à 3 salarié(e)s, calculés en ETP.

Les ETARF se répartissent différemment selon leurs activités. Par exemple, 10 000 entreprises de travaux agricoles sur 15 000 sont situées dans les 6 régions suivantes : Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie et Hauts-de-France. L'analyse des caractéristiques des ETARF* est également disponible par région.

Les fiches de synthèse nationale et régionales sont à télécharger sur : <https://we.tl/t-g3DzakS6TP>

(*) Les données du tableau de bord des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers sont actualisées chaque année dans le cadre de la convention du 20 février 2015 entre la FNEDT et la CCMSA sur la transmission de données statistiques relative aux indicateurs économiques et sociaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision ou demande d'interview.

Contact presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - bmoureaux@agence-rdn.com

Tableau de bord FNEDT - CCMSA		2012	2017	2020	2021
ETA	Nombre d'entreprises	12 744	13 367	14 311	14 795
	Nombre de travailleurs	67 575	79 170	90 871	87 512
ETF Travaux sylvicoles	Nombre d'entreprises	844	827	769	753
	Nombre de travailleurs	1 910	2 353	1 924	1 949
ETFe Travaux forestiers	Nombre d'entreprises	7 147	6 380	5 923	5 976
	Nombre de travailleurs	11 623	12 583	13 141	13 176
Nombre total d'entreprises		20 735	20 574	21 003	21 524
Nombre total de travailleurs		81 108	94 106	105 936	102 637

À propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).